

<b>AVIS DES SOCIETES</b>
--------------------------

**ETATS FINANCIERS**

**SOCIETE FRIGORIFIQUE ET BRASSERIE DE TUNIS  
-SFBT-**

Siège social : Boulevard de la Terre – Centre Urbain Nord -1080 Tunis-

La Société Frigorifique et Brasserie de Tunis -SFBT- publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2010 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 15 juin 2011. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, Mr Abderrahmen FANDRI (Cabinet Conseil Audit Formation) et Mr Abdelaziz KRAMTI (Société Conseil et Audit)..

<b>Bilan</b>			
<b>(en dinar Tunisien)</b>			
<b>Période du 01/01/2010 au 31/12/2010</b>			
Actifs	Notes	Au 31/12/2010	Au 31/12/2009
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>			
<b>Actifs immobilisés</b>			
Immobilisations incorporelles	<i>III-1</i>	542 253,009	495 055,959
Moins : amortissements	<i>III-1</i>	-438 692,168	-386 993,958
		<b>103 560,841</b>	<b>108 062,001</b>
Immobilisations corporelles	<i>III-1</i>	209 810 069,067	191 699 638,758
Moins : amortissements	<i>III-1</i>	-120 492 935,264	-114 291 188,261
Moins : provisions	<i>III-1</i>	-358 826,910	-358 826,910
		<b>88 958 306,893</b>	<b>77 049 623,587</b>
Immobilisations financières	<i>III-1</i>	118 015 453,638	113 819 519,638
Moins : provisions	<i>III-1</i>	-2 000 000,000	-1 500 000,000
		<b>116 015 453,638</b>	<b>112 319 519,638</b>
<b>Total des actifs immobilisés</b>		<b>205 077 321,372</b>	<b>189 477 205,226</b>
Autres actifs non courants	<i>III-2</i>	<b>1 855 091,005</b>	<b>1 805 570,730</b>
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>206 932 412,377</b>	<b>191 282 775,956</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>			
Stocks	<i>III-3</i>	35 283 110,659	23 913 215,867
Moins : provisions		-257 396,161	-257 396,161
		<b>35 025 714,498</b>	<b>23 655 819,706</b>
Clients et comptes rattachés	<i>III-4</i>	66 535 520,323	43 329 081,463
Moins : provisions		-7 839 991,439	-7 609 879,557
		<b>58 695 528,884</b>	<b>35 719 201,906</b>
Autres actifs courants	<i>III-5</i>	<b>1 364 331,458</b>	<b>686 222,893</b>
Placements et autres actifs financiers	<i>III-6</i>	<b>7 365 883,783</b>	<b>7 233 523,631</b>
Moins : provisions		-500 000,000	
		<b>6 865 883,783</b>	<b>7 233 523,631</b>
Liquidités et équivalents de liquidités	<i>III-7</i>	<b>12 826 401,613</b>	<b>27 312 248,816</b>
<b>Total des actifs courants</b>		<b>114 777 860,236</b>	<b>94 607 016,952</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>321 710 272,613</b>	<b>285 889 792,908</b>

**BILAN**  
**(en dinars tunisien)**  
**Période du 01/01/2010 au 31/12/2010**

Capitaux Propres et Passifs	Notes	Au 31/12/2010	Au 31/12/2009
<b><u>CAPITAUX PROPRES</u></b>			
Capital social	<i>III-8</i>	61 000 000,000	56 000 000,000
Réserves	<i>III-8</i>	14 308 771,134	14 308 771,134
Autres capitaux propres	<i>III-8</i>	17 518 548,034	11 363 082,034
Résultats reportés	<i>III-8</i>	69 816 291,623	63 641 571,751
<b>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</b>		<b>162 643 610,791</b>	<b>145 313 424,919</b>
<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b>50 371 863,219</b>	<b>49 263 519,872</b>
<b>Résultat affecté dans un compte spécial d'investissement</b>		<b>5 000 000,000</b>	<b>4 666 666,000</b>
<b>Total des capitaux propres avant affectation</b>		<b>218 015 474,010</b>	<b>199 243 610,791</b>
<b><u>PASSIFS</u></b>			
<b><u>PASSIFS NON COURANTS</u></b>			
Emprunts	<i>III-9</i>	14 370 716,002	16 402 607,212
Autres passifs financiers	<i>III-10</i>	31 721 844,528	29 939 694,558
Provisions	<i>III-11</i>	1 334 433,079	1 334 433,079
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>47 426 993,609</b>	<b>47 676 734,849</b>
<b><u>PASSIFS COURANTS</u></b>			
Fournisseurs et comptes rattachés	<i>III-12</i>	16 094 408,356	8 562 783,514
Autres passifs courants	<i>III-13</i>	21 064 574,843	20 385 252,928
Concours bancaires et autres passifs financiers	<i>III-14</i>	19 108 821,795	10 021 410,826
<b>Total des passifs courants</b>		<b>56 267 804,994</b>	<b>38 969 447,268</b>
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>		<b>103 694 798,603</b>	<b>86 646 182,117</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS</b>		<b>321 710 272,613</b>	<b>285 889 792,908</b>

**Etat de résultat****(en dinar Tunisien)****Période du 01/01/2010 au 31/12/2010**

	Notes	Au 31/12/2010	Au 31/12/2009
<b>Produits d'exploitation</b>			
Revenus	<i>III-15</i>	207 900 716,326	180 555 726,932
Autres produits d'exploitation	<i>III-16</i>	16 531 609,748	15 814 652,087
Production immobilisée		44 271,344	60 417,055
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>224 476 597,418</b>	<b>196 430 796,074</b>
<b>Charges d'exploitation</b>			
Variation des stocks des produits finis et des encours (en + ou -)	<i>III-17</i>	-1 826 025,515	161 794,436
Achats de marchandises consommés	<i>III-18</i>	27 200 859,704	59 491 962,335
Achats d'approvisionnements consommés	<i>III-19</i>	102 157 938,879	61 423 660,231
Charges de personnel	<i>III-20</i>	12 407 034,515	12 022 966,270
Dotations aux amortissements et aux provisions	<i>III-21</i>	9 520 967,589	9 321 030,274
Autres charges d'exploitation	<i>III-22</i>	33 124 330,448	14 444 977,779
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>182 585 105,620</b>	<b>156 866 391,325</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>41 891 491,798</b>	<b>39 564 404,749</b>
Charges financières nettes	<i>III-23</i>	-2 902 129,133	-1 799 012,851
Produits des placements	<i>III-24</i>	25 114 017,057	22 717 338,176
Autres gains ordinaires	<i>III-25</i>	354 806,847	1 364 930,786
Autres pertes ordinaires	<i>III-26</i>	-365 555,550	-116 342,188
<b>Résultat des activités ordinaires avant réinvest et impôt</b>		<b>64 092 631,019</b>	<b>61 731 318,672</b>
Impôt sur les sociétés		8 720 767,800	7 801 132,800
<b>Résultat des activités ordinaires avant réinvest et impôt</b>		<b>55 371 863,219</b>	<b>53 930 185,872</b>
Eléments extraordinaires (Gains/Pertes)			
<b>Résultat des activités ordinaires après réinvest et impôt</b>		<b>50 371 863,219</b>	<b>49 263 519,872</b>
<b>Résultat affecté dans un compte spécial d'investissement</b>		<b>5 000 000,000</b>	<b>4 666 666,000</b>
Effets des modifications comptables (net d'impôt)			
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>55 371 863,219</b>	<b>53 930 185,872</b>

<b>Etat de flux de trésorerie</b>		
<b>(en dinars Tunisiens)</b>		
<b>Période du 01/01/2010 au 31/12/2010</b>		
<b>Désignation</b>	<b>31/12/2010</b>	<b>31/12/2009</b>
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>		
Résultat de l'exercice	55 371 863,219	53 930 185,872
Ajustements ,Amortissements et Provisions	9 427 583,957	8 887 269,993
Ajustements casses bouteilles	1 093 383,632	1 433 760,281
Ajustements pour reprise sur provisions	-19 784,454	-24 878,694
Ajustements amortissement subvention		
Variation des Stocks	-11 369 894,792	-96 501,975
Variation des Créances	-21 424 288,890	-8 103 290,391
Variation des Autres actifs	-859 988,992	-489 522,281
Variations Fournisseurs et autres dettes	8 210 946,757	3 659 592,186
Ajustements Plus ou moins value sur cession	-25 360,000	-1 498 694,937
Ajustements Encaissement dividendes	-24 518 091,410	-22 003 814,673
Transfert des Charges	-44 271,344	-60 417,055
<b>Flux de trésoreries provenant de (affectés à) l'exploitation</b>	<b>15 842 097,683</b>	<b>35 633 688,326</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-20 092 543,311	-11 431 455,930
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations Corporelles et incorporelles		1 455 145,481
Encaissements Dividendes et autres distributions	24 518 091,410	22 003 814,673
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	-4 195 934,000	-7 583 025,000
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		1 549 378,438
<b>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement</b>	<b>229 614,099</b>	<b>5 993 857,662</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Decaissements Dividendes et autres distributions	-36 748 078,744	-33 821 764,505
Encaissements provenant des emprunts pour financement des stocks	7 000 000,000	9 500 000,000
Encaissements provenant des emprunts bancaires		18 256 195,312
Decaissements provenant des emprunts bancaires	-1 742 827,666	
Remboursement d'emprunts pour financement des stocks	-2 000 000,000	-12 500 000,000
Encaissements provenant d'autres emprunts	11 300 000,000	
Remboursement d'autres emprunts	-10 250 000,000	
Encaissements pour rachat des billets de trésorie	25 100 000,000	43 050 000,000
Decaissements pour souscription des billets de trésorie	-25 100 000,000	-42 050 000,000
Decaissements pour acquisition de titres de placement	-500 000,000	-1 243 985,600
Decaissements pour autres formes de placement monétaire	-365 000,000	-2 710 000,000
Encaissements pour cession de titres de placement		416 019,000
<b>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement</b>	<b>-33 305 906,410</b>	<b>-21 103 535,793</b>
<b>Variation de trésorerie</b>	<b><u>-17 234 194,628</u></b>	<b><u>20 524 010,195</u></b>
Trésorerie au début de l'exercice	<b><u>19 213 561,658</u></b>	<b><u>-1 310 448,537</u></b>
Trésorerie à la clôture de l'exercice	<b><u>1 979 367,030</u></b>	<b><u>19 213 561,658</u></b>

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS**  
**ARRETES AU 31 DECEMBRE 2010**

**I - PRESENTATION DE LA SOCIETE**

Dénomination sociale	Société Frigorifique & Brasserie de Tunis
Forme Juridique	Société Anonyme
Date de création	03-06-1925
Capital social	61.000.000 de dinars
Nombre de titres	61.000.000 actions
Date de clôture	31 décembre
Siège social	Boulevard de la terre Centre Urbain Nord 1080 TUNIS
Secteur d'activité	Bières, Boissons Gazeuses et autres
Registre de commerce	B 12956 1997
Code TVA	001985 G A M 000

La SOCIETE FRIGORIFIQUE ET BRASSERIE DE TUNIS exploite actuellement :

- Une usine pour la fabrication de la bière,
- Trois usines pour la fabrication de boissons gazeuses,
- Le Café de Paris à Tunis,
- Un dépôt à Bizerte.

En outre, la SFBT a un patrimoine immobilier destiné à la location.

Les actionnaires de la SOCIETE FRIGORIFIQUE & BRASSERIE DE TUNIS sont :

<b>Actionnaires</b>	<b>Nombre d'actions</b>	<b>Pourcentage</b>
- B.N.A. Participations	8 545 555	14,01 %
- S.T.A.R.	5 108 035	8,37 %
- Brasseries et Glacières Internationales	21 637 632	35,47 %
- Maghreb Investissement	8 299 694	13,61 %
- Autres actionnaires	17 409 084	28,54 %
<b>Total =</b>	<b>61 000 000</b>	<b>100,00 %</b>

**II - PRINCIPES ET SYSTEME COMPTABLES**

**II-1 - PRINCIPES ET CONVENTIONS COMPTABLES**

Les états financiers de la SOCIETE FRIGORIFIQUE ET BRASSERIE DE TUNIS sont tenus et présentés conformément aux dispositions :

- De la loi 96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises,
- Du décret 96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité,
- Et des arrêtés du Ministère des Finances portant approbation des normes comptables.

## **II-2 - LES IMMOBILISATIONS**

Les immobilisations de la société sont enregistrées à leur prix de revient hors taxes, à l'exception des emballages (bouteilles et casiers) qui sont comptabilisés en TTC. Leur amortissement est calculé sur une base linéaire tenant compte de la durée de vie estimée de chaque bien immobilisé conformément à la réglementation fiscale en vigueur.

Les taux d'amortissement pratiqués par la société sont les suivants :

- Logiciels	33,33 %
- Constructions	5 %
- Installations techniques matériel et outillage industriels	10 %
- Installations techniques matériel et outillage industriels Brasserie	15 %
- Matériel de transport et de manutention	20 %
- Mobilier et matériel de bureau	10 %
- Matériel informatique	15 %
- Agencement, aménagement et installation	10 %
- Emballages commerciaux durables (les casiers)	10 %

Pour les bouteilles, leur amortissement est constaté pour le montant de la casse annuelle.

## **II-3 - LES STOCKS**

Les stocks de la SFBT sont valorisés comme suit :

- Les matières premières et consommables à leur prix de revient hors taxes,
- Les marchandises à leur prix d'achat auprès des filiales hors T.V.A. et droit de consommation,
- Les produits finis à leur coût de production hors taxes.

## **II-4 - UNITE MONETAIRE**

Les états financiers, couvrant la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2010, de la SOCIETE FRIGORIFIQUE ET BRASSERIE DE TUNIS sont exprimés en dinar tunisien.

## **III - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

### **III-1 – ACTIFS IMMOBILISES**

La note, ci-après, reprend l'évolution des immobilisations incorporelles, corporelles et financières.

Désignations	Valeurs Brutes au 31/12/2009	Mouvements		Valeurs brutes au 31/12/2010	Amortissements et provisions au 31/12/2010	Valeurs comptables nettes	Notes
		Acquisitions 2010	Cessions 2010 ou reprise 2009				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :</b>							
- Logiciels	495056	47197		542253	438692	103561	
- Fonds de commerce	482115	47197		529312	438692	90620	
	12941			12941		12941	
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES :</b>	<b>191699638</b>	<b>21235469</b>	<b>3125038</b>	<b>209810069</b>	<b>120851762</b>	<b>88958307</b>	
- Terrain	7227063			7227063		7227063	
- Constructions	17563746	243326		17807072	10575793	7231279	III-1-1
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	88909830	5465454	1479718	92895566	74617989	18277577	III-1-2
- Matériel de transport	14874059	1593723	67000	16400782	12954001	3446781	III-1-3
- Equipement de bureau	2569557	377218		2946775	2086971	859803	III-1-4
- Agencements, Aménagement et installations	4763990	297323		5061312	2897997	2163316	III-1-5
- Emballages commerciaux durables	55703013	6978098	1505542	61175569	17719011	43456558	III-1-6
- Immobilisations corporelles encours	88380	6 280 328	72778	6295929		6295929	III-1-7
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES :</b>	<b>113819519</b>	<b>4195934</b>		<b>118015453</b>	<b>2500000</b>	<b>115515453</b>	
- Titres de participations totalement libérés	113506952	4195934		117702886	2500000	115202886	III-1-8
- Titres de participations partie non libérée	0	583 200		583 200		583 200	
- Versement rest à effectuer sur titres non libérés	0	-583 200		-583 200		-583 200	
- Dépôts et cautionnements.	312567			312567		312567	
<b>TOTAL</b>	<b>306014213</b>	<b>25478600</b>	<b>3125038</b>	<b>328367775</b>	<b>123790454</b>	<b>204577321</b>	

**III-1-1 - Constructions**

Il s'agit essentiellement des travaux divers de rénovation à l'usine de Mahdia pour 243 326 dinars.

**III-1-2 - Installations techniques, matériel et outillage industriels**

Le montant global des investissements s'est élevé à 5 465 454 dinars. Il s'agit de matériel de bière, de limonaderie et de divers équipements industriels, la valeur brute de matériels anciens cédés s'est élevée à 1 479 718 dinars.

**III-1-3 - Matériel de transport et de manutention**

Les acquisitions de l'année se sont élevées à 1 593 723 dinars et les cessions à 67 000 dinars.

**III-1-4 - Equipements de bureaux**

Les acquisitions en matériel informatique et de bureaux ont totalisé 377 218 dinars.

**III-1-5 - Installations générales, agencements et aménagements**

Les installations et les agencements de l'année se sont élevés à 297 323 dinars.

**III-1-6 - Emballages commerciaux durables**

a) **Acquisitions** : Les acquisitions de l'année se sont élevées à 6 978 098 dinars.

b) **Casse bouteilles et destruction de casiers amortis** :

- La constatation de la casse de bouteilles de l'année pour 1 093 384 dinars.
- La reprise de la valeur des casiers détruits et totalement amortis pour 412 158 dinars.
- La provision pour dépréciation des bouteilles non utilisables, constatée au cours des exercices antérieurs, est de 358 827 dinars.

**III-1-7 - Immobilisations en cours :**

Le montant global des immobilisations en cours au 31 décembre 2010 s'élève à 6 295 929 dinars détaillé comme suit :

- Constructions en cours : 3 604 244 dinars
- Matériels en cours : 2 691 685 dinars

**III-1-8 - Les immobilisations financières**

Les immobilisations financières ont subi les mouvements suivants :

**a) Souscription et libération au capital des sociétés suivantes :**

- Souscription et libération de 799 954 actions à l'augmentation du capital de la SOSTEM, soit 3 999 770 dinars.
- Souscription de 7 776 actions au capital de la SFBT DISTRIBUTION libérées du quart, soit 194 400 dinars.
- Achat en bourse de 84 actions SOSTEM pour 1 764 dinars.

**b) Provisions :** La provision constituée pour dépréciation des titres de participation est de 2 500 000 dinars dont 1 000 000 de dinars en 2010.

### **III-2 - AUTRES ACTIFS NON COURANTS**

	<b>2010</b>	<b>2009</b>
- Débiteurs divers	1 749 265	1 699 745
- Emballages à rendre	105 826	105 826
<b>Total</b>	<b>1 855 091</b>	<b>1 805 571</b>

### **III-3 - STOCKS**

	<b>2010</b>	<b>2009</b>
- Matières premières	8 191 412	5 414 610
- Matières consommables	20 395 141	13 826 700
- Produits finis	5 934 695	4 042 280
- Marchandises	761 863	629 626
<b>Total</b>	<b>35 283 111</b>	<b>23 913 216</b>

La provision pour dépréciation des stocks, constituée au cours des exercices antérieurs, est de 257 396 dinars.

### **III-4 - CLIENTS ET COMPTES RATTACHES**

	<b>2010</b>	<b>2009</b>
- Clients locaux	14 834 205	15 898 982
- Clients étrangers	8 895 653	5 124 093
- Clients filiales	15 000 477	7 743 229
- Clients douteux	8 217 032	7 683 533
- Clients locataires d'immeubles	-49 867	- 41 053
- Clients effets à recevoir	19 634 454	6 671 489
-Clients locataires de camions	3 566	248 808
<b>Total</b>	<b>66 535 520</b>	<b>43 329 081</b>

Au cours de l'exercice 2010, il a été :

- Constitué une provision pour créances douteuses pour 249 896 dinars,
- Opéré une reprise sur provisions antérieures pour 19 785 dinars,

Ainsi, la provision pour créances douteuses est passée de 7 609 880 dinars en 2009 à 7 839 991 dinars en 2010.

### **III-5 - AUTRES ACTIFS COURANTS**

	<b>2010</b>	<b>2009</b>
- Charges payées d'avance	247 990	292 725
- Créances sur cessions titres	248 246	237 975
- Débiteurs divers	132 720	

- Produits à recevoir	738 476	170 421
- Compte de régularisation	-3 101	-14 898
<b>Total</b>	<b>1 364 331</b>	<b>686 223</b>

### **III-6 - PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS**

	<b>2010</b>	<b>2009</b>
- Personnel	142 091	144 731
- Douane, consignation	22 352	22 352
- Actions tunisiennes cotées (1)	2 027 991	1 527 991
- Actions tunisiennes non cotées	2 828 450	2 828 450
- Billets de trésorerie et autres placements	2 345 000	2 710 000
<b>Total</b>	<b>7 365 884</b>	<b>7 233 524</b>

(1) - L'évolution de 500 000 dinars concerne l'achat de 50 000 parts sociales de la société SICOB.

### **III-7 - LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES**

	<b>2010</b>	<b>2009</b>
- Effets à l'encaissement	2 449	1 115 675
- Chèques à l'encaissement	-	501 167
- Banques	12 787 230	25 610 510
- C C P	4 396	2 284
- Caisses	32 327	82 613
<b>Total</b>	<b>12 826 402</b>	<b>27 312 249</b>

### **III-8 - CAPITAUX PROPRES**

	<b>2010</b>	<b>2009</b>	<b>Variation</b>
- Capital social	61 000 000	56 000 000	5 000 000
- Réserves légales	5 600 000	5 600 000	
- Réserves spéciales de réévaluation	8 708 771	8 708 771	
- Réserves pour réinvestissements exonérés	17 518 548	11 363 082	6 155 466
- Résultats reportés	69 816 292	63 641 572	6 174 720
<b>Total</b>	<b>162 643 611</b>	<b>145 313 425</b>	<b>17 330 186</b>

L'évolution de 17 330 186 dinars provient de :

- 1) L'augmentation du capital de la société par incorporation du compte spécial d'investissement pour 4 666 666 dinars et du prélèvement de 333 334 dinars du compte réserves pour réinvestissements exonérés, conformément à la deuxième résolution de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22 avril 2010.
- 2) L'affectation partielle du bénéfice de l'exercice 2009, conformément à la deuxième résolution

de l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 avril 2010, à savoir :

- Reprise de 63 641 572 dinars de 2008 et affectation de 69 816 292 dinars en 2009, soit une augmentation de 6 174 720 dinars.
- 6 488 800 dinars en réserves pour réinvestissements exonérés (6 488 800 dinars (AGO) – 333 334 dinars (AGE) = 6 155 466 dinars).

### III-9 – EMPRUNTS

Institutions financières	Moyen terme	Court terme
- BIAT CMT 720	452 853	170 152
- BIAT CMT 3 200	2 017 426	753 938
- BT CMT 2 500	2 500 000	-
- BT CMT 4 615	4 615 000	-
- ATTIJARI BANK CMT 1 000	957 999	42 000
- ATTIJARI BANK CMT 2 710	1 706 542	514 288
- ATB CMT 2 690	1 614 000	538 000
- UBCI CMT 785	471 000	157 000
- TUNISIE LEASING	35 896	36 409
<b>Total</b>	<b>14 370 716</b>	<b>2 211 787 (M 1)</b>

(M 1) Il s'agit des échéances en principal de l'exercice 2011 qui figurent dans la rubrique « Concours bancaires et autres passifs financiers ».

### III- 10 - AUTRES PASSIFS FINANCIERS

	2010	2009
Emballages divers consignés	31 721 845	29 939 695
<b>Total</b>	<b>31 721 845</b>	<b>29 939 695</b>

Il s'agit de casiers, de bouteilles, de fûts et de palettes consignés chez la clientèle.

### III-11 – PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	2010	2009
Provisions diverses	1 334 433	1 334 433

### III-12 - FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

	2010	2009	Notes
- Fournisseurs locaux	5 073 295	1 453 891	III-12-1
- Fournisseurs locaux, factures non parvenues	192 024	256 446	
- Fournisseurs étrangers	3 441 452	2 152 839	III-12-2
- Fournisseurs, Effets à payer	5 774 375	4 114 696	
- Fournisseurs, filiales	1 613 262	584 912	

<b>Total</b>	<b>16 094 408</b>	<b>8 562 784</b>
--------------	-------------------	------------------

**III-12-1-** Le solde des « Fournisseurs locaux » est le cumul des comptes créditeurs pour 7 030 200 dinars et des comptes débiteurs pour 1 956 905 dinars.

**III-12-2-** Le solde des « Fournisseurs étrangers » est aussi le cumul des comptes créditeurs pour 4 712 844 dinars et des comptes débiteurs pour 1 271 392 dinars.

### **III-13 - AUTRES PASSIFS COURANTS**

	<b>2010</b>	<b>2009</b>	<b>Notes</b>
Personnel	-167 337	-70 983	
Etat, retenue à la source	537 435	406 026	
Etat, impôt sur les sociétés	2 078 110	2 375 965	<b>III-13-1</b>
Etat, TVA, DC et autres impôts	13 514 655	12 842 815	<b>III-13-2</b>
Dividendes et jetons de présence	950 593	803 671	
CNSS, organismes sociaux et autres créditeurs divers	1 077 899	1 024 572	
Charges à payer	3 073 220	3 003 187	<b>III-13-3</b>
<b>Total</b>	<b>21 064 575</b>	<b>20 385 253</b>	

#### **III-13-1 – ETAT IMPOT SUR LES SOCIETES**

Le solde de 2 078 110 dinars représente l'impôt sur les sociétés au titre de l'exercice 2010 pour 8 720 768 dinars diminué des acomptes provisionnels 2010 pour 3 684 963 dinars et des retenues à la source pour 2 957 695 dinars.

#### **III-13-2 - ETAT, TVA, DC ET AUTRES**

Il s'agit principalement :

- De la TVA du mois de décembre 2010 pour 2 413 256 dinars.
- Du DC du mois de décembre 2010 pour 10 943 126 dinars.

#### **III-13-3 - CHARGES A PAYER**

Les charges restant dues à la clôture de l'exercice 2010 sont principalement :

- Les agios bancaires, les intérêts des emprunts bancaires à court terme de décembre 2010, la redevance Lowenbrau et la redevance de la poste du 4<sup>ème</sup> trimestre 2010 pour 468 914 dinars,
- Des congés à payer et des primes de fin d'année pour 2 053 287 dinars.

### **III-14 - CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS**

	<b>2010</b>	<b>2009</b>
- Banques	10 847 035	8 098 687
- Echéances à moins d'un an des emprunts à moyen termes	2 211 787	1 922 724
- Billets de trésorerie	1 050 000	
- Crédits de financement de stock	5 000 000	-
<b>Total</b>	<b>19 108 822</b>	<b>10 021 411</b>

**III-15 - REVENUS**

	2010	2009
- Ventes de produits finis fabriqués (1)	169 856 095	109 203 376
- Ventes de produits résiduels et d'emballages	698 496	780 920
- Travaux	48 557	7 922
- Locations	177 391	310 779
- Ventes de marchandises en l'état (1)	26 216 284	58 777 221
- Vente d'articles de stocks	7 950 592	9 658 499
- Produits des activités annexes	5 007 212	3 712 430
- R.R.R. accordés sur vente de produits finis	- 2 053 911	-1 895 420
<b>Total</b>	<b>207 900 716</b>	<b>180 555 727</b>

(1) La SFBT a conclu, au cours de l'exercice 2010, une convention de sous-traitance avec la Société Nouvelle de Boissons (SNB). En vertu de cette convention, la SNB procède à la production et au conditionnement des différents produits et marques de boissons gazeuses, exclusivement pour le compte de la SFBT. Cette dernière subroge la SNB dans la commercialisation.

Auparavant, la SFBT les achetait auprès de la SNB comme produits finis.

Le coût de cette sous traitance de production est détaillé dans la note III-22.

**III-16 - AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION**

	2010	2009
- Autres revenus	222 159	438 912
- Redevances pour concession brevet, licence et marque	13 647 308	12 438 942
- Autres produits accessoires	2 627 926	2 908 232
- Divers profits sur exercices antérieurs	14 432	3 687
- Reprise sur provision pour dépréciation des créances clients	19 784	24 879
<b>Total</b>	<b>16 531 610</b>	<b>15 814 652</b>

**III-17 - VARIATION DES STOCKS DES PRODUITS FINIS ET ENCOURS**

	2010	2009
- Variation des stocks de produits finis	-1 826 026	161 794
<b>Total</b>	<b>-1 826 026</b>	<b>161 794</b>

**III-18 - ACHATS DE MARCHANDISES CONSOMMES**

	2010	2009
- Achats marchandises revendues en l'état	25 843 872	58 133 105
- Achats autres marchandises	1 489 225	1 426 588
- Variation des stocks de marchandises	-132 237	- 67 731
<b>Total (1)</b>	<b>27 200 860</b>	<b>59 491 962</b>

**III-19 - ACHATS D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES**

	2010	2009
- Achats stockés matières premières et fournitures liées	53 371 854	36 105 787

- Achats stockés matières et fournitures consommables et emballages	51 908 898	20 045 733
- Autres achats consommés	-	1 604
- Achats non stockés de pièces, matériels, équipements et travaux	127 391	87 363
- Achats non stockés de matières et fournitures	6 161 416	5 373 750
- Variation des stocks matières premières et fournitures liées	-2 776 802	1 492 753
- Variation stocks des approvisionnements liés à l'exploitation	-6 634 818	- 1 683 330
<b>Total (1)</b>	<b>102 157 939</b>	<b>61 423 660</b>

(1) La baisse des achats de marchandises consommées ainsi que l'augmentation des achats d'approvisionnement consommés s'explique par la convention de sous-traitance conclue avec la SNB (voir note III-15)

### **III-20 - CHARGES DE PERSONNEL**

	<b>2010</b>	<b>2009</b>
- Appointements et compléments d'appointements	10 219 148	9 835 846
- Charges sociales	2 187 887	2 187 120
<b>Total</b>	<b>12 407 035</b>	<b>12 022 966</b>

### **III-21 - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS**

	<b>2010</b>	<b>2009</b>
- Dotations aux amortissements des immobilisations	8 177 688	7 530 122
- Dotations casse bouteilles et ébréchés	1 093 384	1 433 760
- Dotations aux provisions pour dépréciation des créances clients	249 896	357 148
<b>Total</b>	<b>9 520 968</b>	<b>9 321 030</b>

### **III-22 - AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION**

	<b>2010</b>	<b>2009</b>
- Publicité et publications	8 660 643	8 210 349
- Travaux facturés aux filiales	-5 967 374	- 8 139 972
- Relations publiques	993 985	1 153 714
- Services extérieurs	5 564 389	4 895 629
- Autres services extérieurs (1)	18 396 106	3 151 490
- Charges divers ordinaires	5 575 984	4 675 591
- Impôts et taxes	440 882	444 039
- Divers produits sur exercices antérieurs	- 604 883	- 581 981
- Diverses charges sur exercices antérieurs	-	492 823
- Autres charges liées à l'exploitation	2 193 286	2 126 554
- Reprises sur autres charges liées à l'exploitation	-2 128 688	- 1 983 258
<b>Total</b>	<b>33 124 330</b>	<b>14 444 978</b>

(1) dont 14 411 000 dinars représentent le coût de la sous-traitance de la production de boissons gazeuses auprès de notre filiale la SNB.

**III-23 - CHARGES FINANCIERES**

	<b>2010</b>	<b>2009</b>
- Charges d'intérêts	1 385 512	894 631
- Pertes de changes	1 069 805	410 003
- Gains de changes	-382 232	- 499 777
- Provisions pour dépréciation des immobilisations financières	1 000 000	1 000 000
- Divers produits financiers sur exercices antérieurs	-170 956	- 5 844
<b>Total</b>	<b>2 902 129</b>	<b>1 799 013</b>

**III-24 - PRODUITS DES PLACEMENTS**

	<b>2010</b>	<b>2009</b>
- Revenus des titres de participations	24 518 091	22 003 815
- Revenus des titres de créances	140 670	149 608
- Intérêts des comptes courants	455 256	200 562
- Produits nets sur cession de valeurs <i>mobilières</i> (1)	-	363 353
<b>Total</b>	<b>25 114 017</b>	<b>22 717 338</b>

(1) le produit constaté en 2009 provient principalement de la plus value de la vente des parts sociales dans des sociétés civiles immobilières pour 203 980 Dinars.

**III-25 - AUTRES GAINS ORDINAIRES**

	<b>2010</b>	<b>2009</b>
- Produits nets sur cessions d'immobilisations corporelles	25 360	1 135 342
- Divers autres produits et profits de l'exercice	74 246	57 324
- Divers produits et profits des exercices antérieurs	255 201	172 265
<b>Total</b>	<b>354 807</b>	<b>1 364 931</b>

**III-26 - AUTRES PERTES ORDINAIRES**

	<b>2010</b>	<b>2009</b>
- Autres diverses charges ordinaires	348 617	105 495
- Amendes et pénalités	16 939	10 847
<b>Total</b>	<b>365 556</b>	<b>116 342</b>

**IV – NOTES A L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE AU 31/12/2010**

Pour la détermination de la variation de la trésorerie, la Société a choisi le modèle autorisé pour la présentation des flux de trésorerie et ce, conformément à la norme comptable générale.

Les différentes variations sont les suivantes :

1 / Les flux provenant de l'exploitation ayant dégagé un excédent de 15 842 098 dinars sont retracés par les variations des postes du bilan et l'ajustement du résultat de l'exercice par les dotations aux amortissements et aux provisions, la casse de bouteilles, la reprise des provisions, la plus-value sur cessions d'immobilisations, le transfert de charges et les dividendes encaissés.

Ces variations et ajustements se détaillent comme suit :

Libellés	2010	2009	Variations et Réajustements
Dotations aux amortissements et aux provisions	9 427 584		<b>9 427 584</b>
Casse de bouteilles	1 093 384		<b>1 093 384</b>
Reprises sur provisions	-19 785		<b>-19 785</b>
Variation des stocks de produits finis	5 934 695	4 042 280	-1 892 415
Variation des stocks de matières premières	8 191 412	5 414 610	-2 776 802
Variation des stocks de matières consommables	20 395 140	13 826 700	-6 568 440
Variation des stocks de marchandises	761 863	629 626	-132 237
			<b>-11 369 894</b>
Variation des clients et comptes rattachés	66 535 520	43 329 081	-23 206 439
Variation des emballages consignés	-31 721 845	- 29 939 695	1 782 150
			<b>-21 424 289</b>
Variation des autres actifs non courants	1 855 091	1 805 571	-49 520
Variation des autres actifs courants	1 364 331	686 223	-678 108
Variation des placements et autres actifs financiers	7 365 884	7 233 524	-132 360
			<b>-859 989</b>
Variation des fournisseurs et comptes rattachés	16 094 408	8 562 782	7 531 626
Variation des autres passifs courants	21 064 574	20 385 253	679 321
			<b>8 210 947</b>
Plus-value sur cession des immobilisations corporelles	-25 360		<b>-25 360</b>
Plus-value sur cession des titres de placement			
Moins-value sur cession des immobilisations financières			
Encaissements dividendes	-24 518 092		<b>-24 518 092</b>
Production d'immobilisations corporelles	-44 271		<b>-44 271</b>
<b>Total des variations et des réajustements</b>			
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>			<b>55 371 863</b>
<b>VARIATION 1</b>			<b>15 842 098</b>

2 / Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement ont dégagé un excédent de 229 614 dinars provenant de ce qui suit :

- Décaissement pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles : 20 092 543 dinars.
- Encaissement des revenus des titres de participation (dividendes et jetons) : 24 518 092 dinars.
- Décaissement pour la souscription au capital social des sociétés suivantes pour : 4 195 934 dinars détaillés comme suit :
  - Souscription et libération à l'augmentation du capital de la SOSTEM pour 3 999 770 dinars,
  - Souscription de 7 776 actions au capital de la SFBT Distribution libérées du quart pour 194 400 dinars.
  - Achat en bourse de 84 actions SOSTEM pour 1 764 dinars.

**VARIATION 2 : 229 614 dinars.**

3 / La trésorerie liée aux activités de financement a dégagé un déficit de 33 305 906 dinars détaillé comme suit :

- Décaissements des dividendes et autres distributions pour : 36 748 079 dinars détaillés comme suit :
  - Dividendes relatifs à l'exercice 2009 ..... 36 453 074 dinars
  - Autres distributions ..... 295 005 dinars
- Décaissement provenant des emprunts bancaires ..... 1 742 828 dinars
- Remboursement d'emprunts pour financement de stock pour ..... 2 000 000 dinars
- Encaissement d'emprunt pour financement de stock pour ..... 7 000 000 dinars
- Encaissement provenant d'autres emprunts..... 11 300 000 dinars
- Décaissement pour remboursement d'autres emprunts..... 10 250 000 dinars
- Décaissement pour souscription de billets de trésorerie pour ... 25 100 000 dinars
- Encaissement pour rachat de billets de trésorerie pour ..... 25 100 000 dinars
- Décaissement des placements sur le marché monétaire..... 365 000 dinars
- Décaissement pour souscription et libération des titres de placement pour ..... 500 000 dinars

**VARIATION 3 : 33 305 906 dinars.**

## Rapport général des commissaires aux comptes sur les états financiers clos au 31 décembre 2010

### **Messieurs les actionnaires de la Société Frigorifique & Brasserie de Tunis**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport général relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010.

### **Rapport sur les états financiers**

Nous avons effectué l'audit des états financiers, ci joints, de la Société Frigorifique & Brasserie de Tunis, comprenant le bilan au 31 décembre 2010, ainsi que l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers font ressortir un total net du bilan de 321.710.273 dinars et des capitaux propres positifs de 218.015.474 dinars y compris le bénéfice de l'exercice s'élevant à 55.371.863 dinars.

#### **Responsabilité du conseil d'administration pour les états financiers**

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément à la loi relative au système comptable ainsi que d'un contrôle interne qu'il juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

#### **Responsabilité des commissaires aux comptes**

Les états financiers ont été arrêtés par le conseil d'administration de votre société. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les états financiers comportent des

anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à cette évaluation, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et à la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### **Opinion**

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle de la situation financière de la Société Frigorifique & Brasserie de Tunis au 31 décembre 2010, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

### **Vérifications spécifiques et informations prévues par la loi**

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents mis à la disposition des actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Par ailleurs, et en application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et n'avons pas d'observations à formuler sur la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société eu égard à la réglementation en vigueur.

Egalement, nous n'avons pas d'observations significatives à formuler sur le système de contrôle interne de la société.

**Tunis, le 5 mai 2011**

**Cabinet Conseil Audit Formation**

**Abderrahmen FENDRI**

**Sté Conseil & Audit, membre de l'Ordre  
Experts Comptables de Tunisie**

**Abdelaziz KRAMTI**

**Rapport spécial des commissaires aux comptes sur**  
**les conventions prévues aux articles 200 & 475 du code des**  
**sociétés commerciales**  
**Exercice 2010**

**Messieurs les actionnaires de la Société Frigorifique  
& Brasserie de Tunis**

En application de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

**A- Conventions et opérations nouvellement réalisées**

Votre conseil d'administration nous a tenus informés des conventions et opérations suivantes nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010 :

- Une convention par laquelle la SFBT paie à la SNB une redevance de sous traitance par caisse produite. Le montant de cette redevance s'élève à 14.411.157 dinars en 2010.
- Un contrat de loyer de bureaux sis au siège social par lequel la SFBT paie un loyer annuel de 225.103 dinars à la SIMCO.
- Une convention régissant les relations commerciales entre la SFBT et la SFBT Distribution.
- Une convention de partenariat commercial entre la SFBT et la SICOB Gabès.
- La vente de la machine PET ainsi que les pièces de rechanges à la SLD.

**B- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures**

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010 dont voici les principaux volumes réalisés :

- Deux conventions par lesquelles la SEABG et la SGBIA paient à la SFBT une redevance de 10% sur leurs chiffres d'affaires HT pour les produits Celtia, Stella et Extra Dry, soit une redevance pour 2010 de 13.299.959 dinars.
- Deux conventions par lesquelles la SEABG et la SGBIA paient à la SFBT une redevance fixe de 20,350 dinars par hectolitre de Lowenbrau vendu, soit une redevance pour 2010 de 130.428 dinars.
- Deux conventions par lesquelles la SEABG et la SGBIA paient à la SFBT une redevance fixe de 20,350 dinars par hectolitre de Beck's vendu, soit une redevance pour 2010 de 216.921 dinars.
- Un contrat avec la SNB par lequel cette dernière sous-loue une ligne d'embouteillage de bouteilles en verre pour un loyer annuel de 150.000 dinars hors taxes.
- Une convention par laquelle la SFBT donne en gérance libre à la SBT le dépôt de JERBA, à partir du premier septembre 1995, moyennant un loyer annuel de 14.400 dinars hors taxes.
- Des conventions d'assistance administrative et technique par la SFBT à ses filiales moyennant une rémunération en fonction de leurs chiffres d'affaires hors taxes. Cette rémunération s'élève à 2.627.926 dinars en 2010.
- Une convention d'assistance informatique avec la SIT. La rémunération est fixée à 108.000 dinars HT.
- Un contrat de portage de 1.500.000 dinars, remboursables en cinq ans, en faveur des établissements ABDENADHER SARL et ce, au titre de la souscription au capital de la société AGROMED pour 15.000 actions au nominal de 100 dinars chacune.
- Des conventions conclues avec la SBT, la SGBIA, la STBG, la SNB, la STBO et la SEABG ayant pour objet l'octroi de ristournes à la SFBT sur les produits achetés par cette dernière et exportés. Elles sont de 699.015 dinars HT en 2010.
- Par ailleurs, certaines opérations courantes d'achats et de ventes d'emballages, de matières premières, de matières consommables, de produits finis et d'autres produits nécessaires à l'exploitation ont été réalisées au cours du présent exercice entre la société mère (la SFBT) et ses filiales et ce, dans des conditions normales.

### **C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants**

Les obligations et engagements (rémunérations) envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II§5 du code des sociétés commerciales sont fixés par décision du conseil d'administration et aucune convention n'est établie entre les dirigeants et la société. Les éléments de rémunérations des dirigeants sont définis comme suit :

- Les membres du conseil d'administration sont rémunérés par des jetons de présence déterminés par le conseil d'administration et soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire. En 2010, le montant des jetons de présence alloué aux administrateurs s'est élevé à 220.000 dinars au titre de la SFBT et à 319.900 dinars au titre des filiales.
- La rémunération des membres permanents du comité d'audit est déterminée par le conseil d'administration et soumise à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire. En 2010, le montant alloué aux membres du comité d'audit s'est élevé à 80.000 dinars.
- La rémunération du Président Directeur Général a été fixée par décision du conseil d'administration du 24 septembre 1990. Elle est composée :
  1. D'un salaire annuel de 76.800 dinars payable sur 16 mois.
  2. D'une prime de bilan fixée en 1988 à trois mois de salaire indexée depuis sur la variation du résultat de la SFBT avant réinvestissement et impôt sur les sociétés. Cette prime de 6.681 dinars en 1988 est passée à 204.015 dinars en 2010 du fait de cette indexation.
  3. D'une prime d'intéressement sur les résultats des filiales avant réinvestissement et impôt sur les sociétés (SEABG, STBG, SGBIA, STBO, STBN, SLD, SOTUCOLAIT, SMVDA RAOUDHA et SOCOLAIT). Par ailleurs la STPP, SPDIT, SINDT, SBT Médenine, SOSTEM, SNB et les petites filiales ont été exclues volontairement par la direction générale de l'assiette de cette prime. Cette indemnité est passée de 24.076 dinars en 1990 à 207.104 dinars en 2010.
- La rémunération du Directeur Général Adjoint a été fixée par décision du conseil d'administration du 24 septembre 1990. Elle est composée :
  1. D'un salaire annuel de 62.400 dinars payable sur 16 mois.
  2. D'une prime de bilan fixée en 1988 à trois mois de salaire indexée depuis sur la variation du résultat de la SFBT avant réinvestissement et impôt sur les sociétés. Cette prime de 4.912 dinars en 1988 est passée à 149.983 dinars en 2010 du fait de cette indexation.
  3. D'une prime d'intéressement sur les résultats des filiales avant réinvestissement et impôt sur les sociétés (SEABG, STBG, SGBIA, STBO, STBN, SLD, SOTUCOLAIT, SMVDA RAOUDHA et SOCOLAIT). Par ailleurs la STPP, SPDIT, SINDT, SBT Médenine, SOSTEM, SNB et les petites

filiales ont été exclues volontairement par la direction générale de l'assiette de cette prime. Cette indemnité est passée de 17.834 dinars en 1990 à 111.517 dinars en 2010.

Le Président Directeur Général et le Directeur Général-Adjoint bénéficient des avantages en nature liés à leur fonction (eau, électricité, téléphone, voiture et charges connexes).

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 5 mai 2011

**Cabinet      Conseil      Audit**  
**Formation**

**Sté Conseil & Audit**, membre de  
**l'Ordre des Experts Comptables de**  
**Tunisie**

**Abderrahmen FENDRI**

**Abdelaziz KRAMTI**